



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU DÉPÔT DIRECT REMBOURSEMENT POUR: RTC / STS / STLévis / ALLOCATION

Prenez note que vous n'avez pas à compléter ce formulaire à toutes les années, à moins d'un changement d'information à nous communiquer. Veuillez transmettre ce formulaire dûment rempli au Service du transport scolaire au: [transport@cqsb.qc.ca](mailto:transport@cqsb.qc.ca)

### PARTIE 1 – À COMPLÉTER PAR LA PARTIE DEMANDEUSE

Nom : \_\_\_\_\_ # NAS : \_\_\_\_\_

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

École : \_\_\_\_\_ Type de Laisser-passer : \_\_\_\_\_

Adresse principale : \_\_\_\_\_  
rue \_\_\_\_\_ ville \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel (obligatoire\*) : \_\_\_\_\_

### PARTIE 2 – OPTIONS

Veuillez cocher qu'UNE case (x)

- A.  Commencer le dépôt direct
- B.  Changer les informations relatives au dépôt direct
- C.  Cesser le dépôt direct

### PARTIE 3 – INFORMATION BANCAIRE

Nom de l'institution financière : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Numéro de la succursale : \_\_\_\_\_ Numéro de compte : \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

Signature

Date

### PARTIE 4 – AUX PARENTS D'ÉLÈVES ÉLIGIBLES POUR UN REMBOURSEMENT

Conformément à la loi administrative fiscale, lorsqu'une commission scolaire attribue un paiement à une personne qui doit de l'argent à Revenu Québec, la commission scolaire doit conserver le montant et le remettre à Revenu Québec. A partir de l'année scolaire 2013-2014, nous sommes obligés de vous demander de nous fournir votre numéro d'assurance sociale. Afin de procéder au paiement de la partie remboursable des frais engagés par vous pour le transport en commun de votre enfant, ces informations, en plus de votre adresse complète, s'avèrent indispensables. **\*\* Vous ne recevrez pas votre paiement si vous ne nous fournissez pas les informations nécessaires. \*\***

### PARTIE 5

VEUILLEZ APPOSER VOTRE SPÉCIMEN DE CHÈQUE ICI OU EN ATTACHÉ